



Conseil de Quartier de Belleville

Compte-rendu de la réunion du 4 janvier 2024

Présent.e.s :

Mo Mathey
Sonja Jossifort
Chantal Rader
Mirella Rosner
Odile Cougoule
Marion Michot
Edwige

Bruno Duron
Erwin Calvez
Rançois Lurot
Jacques Buisson
Octavio Espirito Santo
Wagui Coulibaly
Setni Baro

Rodrigo Ramis

*Mairie du 20e
Oussama Aksoum
Hugo Berthon*

Excusé.e.s :

Agnès Bellart
Emmanuelle Joly

Hervé Sallaz
Roger Yoba

Serge Rivret

La réunion s'est tenue le jeudi 4 janvier 2024 au Café Social Ayyem Zamen.

Début de séance à 19h10 - Fin de séance 21h

Prochaine réunion : jeudi 1^{er} février 2024 à 19h (Café Social, 7 rue de Pali Kao)

Tour de table et ajouts proposés à l'ordre du jour.

Ordre du jour

- 1. Charte des conseils de quartier**
- 2. Les budgets 2024**
- 3. Maison de l'Air**
- 4. Vie de quartier**
 - ☛ Escalier Levert
 - ☛ Jeunes du parc de Belleville
 - ☛ Calendrier du mois

1. Charte des conseils de quartier

Suite au vœu du conseil de quartier Amandiers-Ménilmontant qui souhaitait que la charte propose des articles clairs et incontestables, la Mairie du 20^e a organisé 2 réunions fin septembre et début octobre pour proposer une nouvelle charte des conseils de quartier. Le projet de charte est soumis au conseil de quartier et sera présenté aux élu.es le samedi 20 janvier avant d'être votée au conseil d'arrondissement du 24 janvier.

Pour rappel les différents documents sur lequel le conseil de quartier a soumis ses propositions sont accessibles sur le blog :

- ✓ [Le projet de charte](#)
- ✓ [Le rapport de la démocratie locale présenté en septembre 2023 est disponible sur le site du conseil de quartier.](#)
- ✓ [Le compte-rendu de 2 réunions proposant la nouvelle charte.](#)
- ✓ [La contribution du conseil de quartier pour l'élaboration de la charte de mai 2021](#)

Ci-dessous les propositions du conseil de quartier soumises à la Mairie :
[La charte avec les amendements et les arguments pour l'améliorer](#)

Le conseil de quartier estime qu'une charte est un cadre qui doit permettre de fonctionner en autonomie en s'appuyant sur les moyens humains et matériels de la Mairie du 20^e.

2. Les budgets 2024

En 2023, notre conseil de quartier a été beaucoup sollicité par les associations pour participer au soutien de leurs actions ou projets. Si c'est une des missions du conseil de quartier de soutenir les projets avec un impact local, nous n'avons pas pu satisfaire toutes les demandes dont certaines ont dû être revues à la baisse. Certaines actions que nous envisagions de soutenir ne se sont pas réalisées. Le journal du conseil de quartier n'a pas été imprimé, le montant budgétisé, n'a été que partiellement réutilisé.

De nombreuses actions se déroulent en mai-juin et très peu en automne. Le service financier de la ville n'a plus accepté de devis à partir de début novembre en 2023.

Le conseil de quartier souhaite donc établir un prévisionnel budgétaire afin de mieux répondre aux demandes et d'anticiper éventuellement des demandes tardives.

Dans un premier temps le conseil de quartier a identifié les demandes sur des actions reconductibles en 2024 pour lesquelles un avis serait donné favorablement à une éventuelle demande. 12 actions ont été identifiées.

Le conseil de quartier estime également que les soutiens ne pourront pas dépasser 1000€.

Ce sujet sera à nouveau discuté lors du prochain conseil de quartier.

3. Maison de l'Air

Le conseil de quartier soutient depuis 2017 les initiatives de collectifs d'habitant.es pour le devenir de la Maison de l'Air, lieu laissé à l'abandon par la Mairie de Paris depuis la fermeture du Musée de l'Air en 2013. La mobilisation des habitant.es en 2017, le vœu du conseil de quartier en mai 2017 demandant l'orientation du lieu vers des actions solidaires et non marchandes, une maison pour toutes et tous, favorisant la diversité des usages et préservant sans dénaturer l'espace environnant avait poussé la Mairie de Paris, après lancement d'un appel à projet, l'installation temporaire des « Halles Civiques » groupement de structures réfléchissant sur la « transformation démocratique des institutions et de l'action publique ».

Le conseil de quartier avait formulé un vœu en 2018 pour demander un diagnostic global du lieu qui envisage les futures activités dans la diversité des usages et une co-construction d'un projet partagé.

Puis depuis début 2022 les activités du lieu sont gérées par le centre social Archipélia pour en expérimenter les futures utilisations.

En parallèle, la Mairie du 20^e avait annoncé une concertation avec les habitant.es et les structures investies autour de la Maison de l'Air. La Mairie du 20^e s'est contentée d'une consultation en ligne via un questionnaire dont la synthèse a été présentée en décembre 2022. La réunion de mars 2022 lançant la concertation n'a pas eu de suite, tout comme l'annonce d'une suite de concertation en 2023.

Le conseil de quartier avait alerté en février 2023 sur la nécessité de poursuivre la concertation puis par un vœu en avril pour que la participation des habitant.es ne soit pas oubliée. En juillet dernier, nous avons rappelé à Annie Gafforelli, adjointe au Maire à la participation citoyenne, les engagements de la Mairie 20^e quant à la participation citoyenne dans le processus. Elle avait confirmé que certaines structures ayant animé le lieu durant l'expérimentation (peut-être tirées au sort) et d'autres plus institutionnelles (conseil de quartier, club de prévention, centres sociaux) seraient sollicitées pour participer à l'élaboration du cahier des charges.

Depuis, il semble que la Mairie du 20^e ait avancé de son côté sans solliciter les différentes structures. La Mairie de Paris utiliserait un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la future occupation de la Maison de l'Air avec une concession pilotée par la Direction de l'Attractivité Economique. Le lieu deviendrait un « Café-restaurant social et solidaire ».

Le conseil de quartier rappelle également qu'aucune visibilité sur les activités dans la Maison de l'Air, que les travaux envisagés ne semblent pas cohérent, notamment le décaissement qui enfouirait une partie du bâtiment.

En décembre, la convention avec le centre socio-culturel Archipélia a été reconduite pour 6 mois renouvelable par le conseil de Paris.

Le Collectif Maison de l'Air relance l'idée de constituer une fédération des structures (proposée au conseil de quartier de mars 2018) sur le modèle de celle qui gère la Flèche d'Or.

Le conseil de quartier va inviter les élu.es en charge du projet pour la Maison de l'Air en espérant qu'ils soient disponibles pour la prochaine réunion de la commission cadre de vie.

4. Vie de quartier

↳ Escalier Levert

En janvier 2022, la commission culture avait répondu à la demande de la Mairie de recevoir 2 artistes en concurrence pour réaliser une fresque sur l'escalier Levert, conformément au vote exprimé au budget participatif en 2019 dans le projet « Donner de la couleur à l'escalier Levert ».

Suite à cette réunion où les habitant.es s'étaient exprimé.es sur la méthode employée par la Mairie, la commission culture avait transmis à la Mairie un ensemble d'observations sur les modalités du budget participatif (de l'idée au projet et à sa réalisation), le choix du mode de décision transmis au conseil de quartier sans l'associer au préalable, le montant excessif affecté à la réalisation artistique d'une œuvre jugée éphémère et l'absence de constat sur la réfection préalable de l'escalier.

Un conseiller de quartier s'interroge sur la reprise de ce projet qui impliquerait l'artiste Ojan et l'agence Eva Albarran dans une nouvelle mouture du dessin en forme de soleil déjà proposé, mais en céramique cette fois, pour justifier sans doute le budget et rejoindre une préconisation de la commission culture en organisant un atelier avec les élèves de l'école riveraine de l'escalier.

Aucune mention de ce développement à la réunion "Embellir" lorsque la question fut posée du retour de ce site dans les budgets.

Aucune concertation alors que la commission culture, qui avait pointé la disproportion du budget et le choix d'un artisan-décorateur qui multiplie les réalisations subventionnées à Paris, souhaitait rester associée à la conception du projet.

La commission culture va s'informer sur la reprise de ce projet.

↳ Jeunes du parc de Belleville

Les jeunes du parc de Belleville et habitant.es du 20^e continuent leur mobilisation. Après leur mise à l'abri du 19 octobre dernier, les jeunes mineurs non accompagnés du parc depuis juin se retrouvent pour la plupart d'entre eux à la rue. Le collectif d'habitant.es solidaires poursuit leur mobilisation avec eux et demandent que tous les jeunes puissent dormir sous un toit.

Début décembre, la Mairie du 20^e a ouvert un hébergement dans un collège proche de la porte de Montreuil pour héberger 34 jeunes.

Des rencontres entre les jeunes et les soutiens solidaires à la Mairie du 20^e se sont tenues tout le mois de décembre.

Les jeunes du parc vont participer à des matchs de football à la salle Rozenthal sur le créneau alloué à la Maison du Bas-Belleville.

Des habitantes du quartier continuent également de préparer des repas pour ces jeunes et certain.es font de l'hébergement solidaires.

Afin de soutenir les jeunes une cagnotte a été ouverte par Liberté-Egalité-Papiers <https://www.helloasso.com/associations/liberte-egalite-papiers/formulaires/1>

👉 Calendrier du mois

- ✓ 4/1 (19h) – Conseil de quartier Belleville – Ayyem Zamen
- ✓ 8/1-29/2 – Enquête publique PLU
- ✓ 8/1 (19h) - AG 20e Solidaire ou Jeunes du parc ?
- ✓ 10/1 (18h30) – Rencontres citoyennes année III – Préparation - ??
- ✓ 12/1 (10h-11h30) – Pole activités artisanales – Comité de pilotage – 48 rue Ramponeau
- ✓ 12/1 (17h) – KifKif : Bilan agenda – Mairie du 20e
- ✓ 13/1 (9h-12h) – PLU – Enquête publique – Mairie du 20e
- ✓ 16/1 (8h45) – Amicale Métra et voirie – 24 Rue Olivier Métra
- ✓ 16/1 (9h-18h45) – EIVP – Restitution – 80 rue Rébéval
- ✓ 18/1 (19h) – Commission cadre de vie - Archipélia
- ✓ 19/1 (14h) – Inauguration Café des Liens – Compagnie 20e – 72 Bd Mortier
- ✓ 20/1 (14h-16h) – Rencontres citoyennes année III : restitution nouvelle charte – Carré de Baudouin
- ✓ 20-21/1 (??h) - Colloque PV
- ✓ 23/1 (17h-19h) – Inauguration de la Maison de Santé Pyrénées – 12 rue Botha
- ✓ 23/1 (19h) – PLU : Adaptation au changement climatique – Pavillon de l’Arsenal (21 bd Morland)
- ✓ 24/1 (19h) – Conseil d’arrondissement 20e
- ✓ 25/1 (14h-19h) – PLU – Enquête publique – Mairie du 20e
- ✓ 31/1 (19h) – PLU : le logement à Paris – Centre de Chaligny (15 rue de Chaligny)
- ✓ 1/2 (19h) – Conseil de quartier – Ayyem Zamen
- ✓ 6-9/2 - Conseil de Paris